



## PRELUDE II

### Dossier de demande de subvention « Collectivités »

#### AIDE A LA DECISION

#### MISE EN ŒUVRE D'UN AGENDA 21 LOCAL

Dossier complet à adresser **avant toute commande au bureau d'études** à :

**Monsieur Le Président  
du Conseil Régional Midi-Pyrénées**

Direction de l'Environnement et  
du Développement Durable  
22, boulevard du Maréchal Juin  
31406 TOULOUSE Cedex 4

**ET**

**Monsieur Le Délégué régional  
de l'ADEME**

Délégation Régionale Midi-Pyrénées  
Technoparc Bâtiment n°9  
Voie occitane – BP 672  
31319 LABEGE Cedex

en deux exemplaires

en un exemplaire

**un exemplaire** de l'ensemble du dossier en version électronique à :  
***agenda21locaux@cr-mip.fr***

### **Contenu du dossier :**

- Lettre de demande d'aide (modèle ci-joint), signée de la personne ayant qualité pour engager la collectivité
- Copie de la délibération du maître d'ouvrage relative au lancement d'un Agenda 21 local comme stratégie d'amélioration, précisant le budget prévisionnel affecté à la démarche,
- Plan de financement prévisionnel
- Fiche de renseignements techniques et administratifs ci-jointe remplie
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Proposition technique et financière du bureau d'études pressenti, qui doit impérativement contenir :
  - une présentation détaillée de la mission : objectifs, moyens mis en œuvre et attendus pour chaque étape de la mission
  - un devis détaillé par étape (indiquant le nombre de jours et le coût journalier)
  - le délai prévisionnel de réalisation
  - la durée de validité de l'offre
- Le cahier des charges établi pour la consultation respectant le cahier des charges type élaboré par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE), la Région , l'ADEME
- La copie de la décision attestant de la création d'une mission sur 3 ans (1/3 ETP minimum)



- Une lettre d'engagement relative aux dispositions suivantes :
  - cohérence de la démarche d'Agenda 21 avec l'Agenda 21 régional et ceux des autres échelons territoriaux
  - cohérence avec le cadre de référence des projets territoriaux de développement durable de l'Etat
  - la création d'un comité de pilotage associant la Région , l'ADEME et l'ARPE la Direction Régionale de l'Environnement
  - la remise annuelle du tableau de bord de suivi ci-joint , renseigné pendant 5ans.
  - l'adhésion au réseau des villes et territoires durables

**MODELE DE LETTRES DE DEMANDE**  
**(à réaliser sur papier à entête de la collectivité)**

Monsieur le Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées,  
Monsieur le Délégué régional de l'ADEME,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de m'engager dans la mise en œuvre d'une démarche d'Agenda 21 local.

La mission que je souhaite confier à ..... est d'un montant de.....

Vous trouverez ci-joint un dossier de demande de subvention complet pour la réalisation de ce projet.

Je sollicite auprès de votre organisme une aide aussi élevée que possible pour m'accompagner dans ce projet.

A ....., le .....

Signature  
Nom et qualité du signataire



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Raison Sociale : .....

Statut Juridique : .....

Adresse Complète : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Nom et Qualité de la personne habilitée à signer la convention :

.....

Nom du responsable du suivi du dossier : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Mail : .....

N° SIRET : .....

CODE NAF (EX APE) : .....

Nombre d'habitants concernés :

